

Lorsque j'ai entendu dire que le débat actuel devait se tenir aujourd'hui, je suis allé aux renseignements et j'ai appris une ou deux choses qui intéresseront peut-être le député. En fait, je pourrais même lui signaler que sa motion est quelque peu prématurée; je sais qu'en d'autres occasions, il était probablement en avance de six ou sept ans sur son époque. Mais aujourd'hui, il a peut-être tout juste deux mois d'avance.

Les trois gouvernements susmentionnés consentent à effectuer une nouvelle étude, dont le gouvernement fédéral paierait 50 p. 100 des frais et les deux gouvernements provinciaux, 25 p. 100 chacun. Ils examineraient surtout les deux points suivants: les possibilités de vente de l'énergie et les exigences du point de vue de l'ingénierie. Je puis dire que le cabinet a approuvé ce projet—une décision a été prise la semaine dernière. J'ignore si la décision a été publiée ou non; le député obtient d'ordinaire ces renseignements assez tôt vu qu'il s'intéresse tout particulièrement à ce projet. De toute façon, l'étude a été approuvée—aussi sa motion est peut-être quelque peu prématurée—peut-être en traiterons-nous d'ici deux mois.

Madame l'Orateur, je sais que des députés des promotions de 1972 et 1974 en savent plus long que moi sur les aspects techniques de cette entreprise; aussi, au lieu d'employer tout le temps qui m'a été accordé, j'aimerais leur donner l'occasion de se faire entendre.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le vote!

M. Ross Milne (Peel-Dufferin-Simcoe): Je suis heureux de participer au débat pendant les quelques minutes qui restent et de déclarer officiellement que j'approuve sans restriction tout projet du genre pourvu qu'il soit rentable, qu'il ne soit pas nuisible à l'environnement et qu'il s'ajoute à nos réserves totales d'énergie.

Je pense que toute refonte majeure de la politique énergétique du Canada doit comporter une réorientation qui, délaissant les sources d'énergie à partir des hydrocarbures, favoriserait l'hydraulique, le charbon, le nucléaire, et si le projet que nous débattons actuellement avait des chances d'être rentable, nous devrions en entreprendre l'étude.

Il est un élément de notre tableau énergétique qui, à mon avis, n'a pas été assez discuté sur la place publique ni même durant cette 30^e législature, alors que nous transférons beaucoup de demandes essentielles du champ du pétrole à celui de l'énergie électrique, et c'est le rôle des sociétés provinciales d'utilité publique. Je crois que le moment est venu où tous leurs futurs projets seront reliés en un vaste réseau national; toutes ces sociétés devront s'entendre sur l'échelonnement de tous ces projets.

Il ne semble pas très raisonnable qu'une compagnie entreprenne un vaste projet à peu près en même temps qu'une autre compagnie d'une province voisine. En pareil cas, elles auraient toutes deux un excédent et il leur faudrait un certain temps pour utiliser cette énergie et finalement, il se pourrait très bien qu'elles finissent par en manquer. Il me semble qu'en fait, le député propose de faire des investissements et des recherches sur un réseau national beaucoup plus vaste, et qui n'est pas à la portée des compagnies provinciales.

Forces marémotrices de Fundy

J'espère que ces recherches établiront que nous pourrions nettement dépasser la limite de 750,000 volts que nous avons à l'heure actuelle pour la transmission. J'ai hâte que nous entreprenions des recherches sur la transmission de courant continu car vu l'immensité du pays et l'ampleur du réseau qu'il nous faut il s'agit de questions de la plus haute importance. Toutefois, quelle que soit la valeur du projet sur le plan économique et sur le plan de l'approvisionnement en énergie, ce que je voudrais surtout, c'est que quelqu'un examine si les projets en matière d'énergie viennent tous s'intégrer dans un programme d'ensemble.

Je ne vois pas comment le gouvernement canadien peut avoir les moyens de construire le pipe-line de la vallée du Mackenzie, de poursuivre la technique CANDU, de s'occuper de la gazéification du charbon, tout cela en même temps. Il se peut que ces recherches donnent des résultats au même moment.

La première chose que nous devrions faire maintenant, c'est planifier tout cela pour que chaque projet ou chaque technique aboutisse en temps opportun. Le peu que j'ai lu au sujet de ce projet me porte à croire qu'il est finalement beaucoup plus avantageux sur le plan économique que nous ne le pensions. Je me souviens avoir lu des rapports assez détaillés à ce sujet il y a trois ou quatre ans et, à cette époque, on se demandait si l'opération serait même rentable. Mais, à ce moment-là, nous ne pensions pas que le prix du pétrole frôlerait \$12 le baril sur le marché mondial. A mon sens, si nous devons payer le pétrole aussi cher, ce projet devient parfaitement rentable.

Je pense qu'il faudrait ajouter une autre précision. C'est une idée qui concorde parfaitement avec certaines idées que j'ai au sujet de la situation énergétique, où l'apport initial provient pour une bonne part de l'énergie nucléaire, du charbon ou de l'énergie hydraulique. Le réacteur nucléaire doit fonctionner à plein temps 24 heures sur 24, et le charbon permet une certaine flexibilité, mais nous avons besoin d'une grille nationale comme celle-là, d'un apport initial qui puisse être utilisé en période de pointe, et ce serait apparemment là exactement ce qu'il nous faudrait, car je ne pense pas que nous puissions ou que nous désirions répondre à une demande de pointe par l'énergie nucléaire, car cela pose des problèmes techniques—le problème de savoir que faire lorsque la demande de pointe saisonnière ou même quotidienne n'est plus conforme aux prévisions.

Je tiens aussi à abonder dans le sens du précédent orateur à propos de la Corporation de développement du Canada. Mais je ne pense pas vraiment que ce soit l'intention appropriée. Une chose est certaine dans le cas de la Corporation de développement du Canada, c'est que nous espérons qu'elle investira dans des sociétés à forte participation technique canadienne, ou dans les domaines où il est extrêmement important de garantir la propriété canadienne.

Il faudrait à mon avis permettre le plus rapidement possible au public d'investir dans cette société. Sans un portefeuille viable, elle ne captera pas la confiance des actionnaires, et si nous écrasons la Corporation de développement du Canada sous le coût de toutes sortes d'études et ainsi de suite, je pense que nous entraverons cet objectif extrêmement fondamental.